



ENTRETIEN

AVEC JEAN-MARC LHERMET, PRÉSIDENT DU CFA DES MÉTIERS DU SPORT ET DE L'ANIMATION D'Auvergne.

La lettre du CFA : Jean-Marc LHERMET, vous avez été international de rugby, vous êtes le manager de l'ASM Clermont-Auvergne... et le Président du CFA.

Pourquoi avoir créé le CFA en 2003 ?

J.M. Lhermet : Les clubs professionnels de l'époque avaient besoin d'anticiper la reconversion de leurs jeunes joueurs professionnels. L'apprentissage du métier d'éducateur sportif était une solution proposée à ces jeunes qui visaient l'élite au travers des centres de formation de rattachement.

La lettre du CFA : depuis 2003, on a assisté à des changements importants dans la structuration et le fonctionnement du centre ? Quels sont-ils ?

J.M. Lhermet : Il s'agissait dans un premier temps de structurer en interne le CFA pour optimiser son fonctionnement. Nous avons mis un an à nous construire pour devenir un interlocuteur de confiance auprès de nos clients que sont les apprentis et les employeurs. Ensuite, nous devons continuer à répondre aux besoins du sport professionnel, mais aussi à répondre aux besoins en professionnalisation sur les champs du sport amateur, de l'animation et du tourisme. Le CFA se doit d'être un outil de formation au service des besoins du territoire. Nous avons donc élargi l'offre de formation du CFA (bientôt 15 formations ouvertes à l'apprentissage) en nous appuyant aujourd'hui sur 5 Unités de Formation par Apprentissage (UFA) qui maillent le territoire. Je tiens à ce titre à remercier le Conseil Régional d'Auvergne et la Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Vie associative pour leurs soutiens et leurs accompagnements dans notre évolution.

Directeur de publication :
Xavier LABAUNE
Rédacteur en chef :
Julien MARTIN
Conception et impression :
Grain de Vue



Faire d'une passion son métier

Pour plus d'informations : www.cfa-adasa.com



CFA des Métiers du Sport et de l'Animation d'Auvergne
1, rue Tourette - BP 90213 - 63021 Clermont-Ferrand cedex 2 - Tél. 04 73 30 23 65



Faire d'une passion son métier

CENTRE DE FORMATION D'APPRENTIS DES MÉTIERS DU SPORT ET DE L'ANIMATION D'Auvergne



LA LETTRE DU CFA

DÉCEMBRE 2006

EDITO

Le Conseil régional d'Auvergne a fortement soutenu la création puis le développement du CFA "des métiers du sport et de l'animation" car ce projet rencontre deux de nos priorités fondamentales : la formation et l'emploi des jeunes et le développement d'une offre touristique et de services à la population de qualité.

L'apprentissage a évolué. Il prépare aujourd'hui à plus de 500 métiers, dans tous les domaines, et plus de 200 diplômes sont proposés en Auvergne. Forts d'une formation diplômante et d'une première expérience professionnelle, les apprentis arrivent mieux armés que les autres sur le marché du travail. Parallèlement, les métiers de l'animation, des sports et des loisirs ont également changé : l'encadrement des enfants, la pratique de sports nouveaux, la demande du public, voire la réglementation, exigent une véritable professionnalisation des acteurs. Nous voulons que l'Auvergne garde ses jeunes et attire touristes et nouvelles populations. L'offre de services sportifs et de loisirs

est un de nos atouts pour gagner ce pari et il faut donc nous mobiliser pour former les professionnels de demain.

Je sais que l'équipe du CFA "des métiers du sport et de l'animation" offre un véritable appui technique aux structures qui hésitent encore à franchir le cap (conseils en matière de contrats ou recrutement, formation des maîtres d'apprentissage,...). Je n'aurai donc qu'un souhait pour le lancement de cette lettre d'information : clubs sportifs, associations, collectivités territoriales, osons penser à l'apprentissage pour former et recruter nos animateurs et éducateurs sportifs et de loisirs.



RENÉ SOUCHON
PRÉSIDENT DU CONSEIL RÉGIONAL
D'Auvergne



Depuis novembre 2005, la DRDJS assure le suivi administratif de l'apprentissage dans son secteur de compétence et, depuis le 28 février 2006, elle en assure l'inspection.

Mais la DRDJS suit avec intérêt le développement du CFA aux métiers du sport et de l'animation depuis sa naissance en juillet 2003 et elle accompagne sa montée en puissance de tous ses moyens.

La loi du 18 janvier 2005 de programmation pour la cohésion sociale a relancé les formations en apprentissage en fixant un objectif chiffré d'évolution sur 5 ans : passer de 300 000 à 500 000 apprentis en France, à travers la signature de contrats régionaux d'objectifs et de moyens.

Un COM a été signé en région Auvergne en juillet dernier. Il mentionne la volonté de développer l'apprentissage dans le secteur de l'animation et du sport.

La lettre d'information du CFA est financée dans le cadre de ce Contrat d'Objectifs et de Moyens.

Le monde du sport et de l'animation connaît mal l'apprentissage. Si les premiers CFA aux métiers du sport ont vu le jour dans les années 90, l'apprentissage dans ce secteur reste encore très peu développé.

À l'inverse d'autres branches professionnelles, ce ne sont pas les jeunes qui refusent les offres de contrats d'apprentissage, mais ce sont bien les employeurs qui manquent.

Il reste donc beaucoup à faire pour informer les employeurs potentiels : associations, entreprises, clubs sportifs et collectivités, et les convaincre de l'intérêt de cette formule alliant contrat de travail et formation en alternance. C'est tout l'intérêt de la lettre d'information du CFA et j'espère qu'elle contribuera au développement de l'apprentissage et de l'emploi dans notre secteur.

YANNICK BARILLET
DIRECTEUR RÉGIONAL DE LA JEUNESSE, DES SPORTS,
ET DE LA VIE ASSOCIATIVE D'Auvergne



Ce document fait l'objet d'un financement au titre du Contrat d'Objectifs et de Moyens pour le développement et la modernisation de l'apprentissage en Auvergne



TEMOIGNAGES APPRENTIS

CARINE - 22 ANS,

Structure employeur : Association des Malades et Handicapés (63)

« Je voulais reprendre mes études et, étant mère de famille, le choix de l'apprentissage m'a paru le meilleur car c'est une formation diplômante pendant laquelle on touche un salaire. Le mode de l'alternance est enrichissant et permet d'avoir une expérience professionnelle tout en acquérant des connaissances. J'ai choisi l'Animation Sociale car j'aime bien le contact avec les gens, le don de soi. De plus, cela me donne l'occasion d'exploiter mon côté artistique. Tout cela s'inscrit dans une optique de choix professionnel : j'ai trouvé ma voie ! »

ALEXANDRE - 19 ANS,

Structure employeur : Stade Aurillacois (15)

« J'ai choisi l'apprentissage car cela me permet d'avoir une formation théorique et un premier contact avec le monde du travail. Je trouve qu'il y a une bonne répartition du temps entre les cours et le terrain : au début, je ne voyais pas le rapport entre les deux, mais après une confrontation au réel, tout cela se justifie. Je suis sportif à la base et c'est dans ce milieu que j'avais envie de travailler. C'est donc tout naturellement que je prépare un BP Activités Physiques pour Tous : ainsi je travaille sur tous les sports, avec tous les publics et j'en tire une satisfaction personnelle. Ce métier me plaît vraiment et j'espère être embauché au sortir de ma formation. »

Louis COUSTES,

Dirigeant de Kizou Aventures (63)

Domaine d'activités : Espace de jeux et d'éveil pour les enfants

de 6 mois à 10 ans

Diplôme préparé par l'apprenti dans la structure :

BPJEPS Activités Physiques pour Tous

« Notre entreprise est jeune et lorsque nous avons développé une nouvelle activité – « Kizou Éveil » - nous cherchions à recruter une personne avec une formation adaptée. Ce recrutement ne fut pas simple, et c'est par le biais du bouche-à-oreille que je me suis tourné vers le CFA qui m'a alors proposé l'embauche d'une apprentie en BP Activités Physiques pour Tous. L'apprentissage est la jonction entre le monde institutionnel et le monde des petites entreprises. Ce sont deux cultures différentes qui s'enrichissent mutuellement. Au début, l'adaptation fut difficile et lourde – notamment au niveau administratif – mais le jeu en vaut la chandelle car cela nous pousse à aller vers le mieux. La transmission du savoir et le côté humain de l'apprentissage sont des choses qui me tiennent à cœur. Sur ce point, je tiens à souligner l'utilité de la formation des maîtres d'apprentissage proposée par le CFA.

Au final, le bilan est positif et je souhaite garder l'apprentie une fois son diplôme en poche. Cela pour deux raisons : d'une part, c'était notre volonté de départ, et d'autre part, notre apprentie s'est très bien adaptée à l'entreprise. »

AMÉLIE GANDILHON,

Responsable formation chez VALVVF

Domaine d'activités : Villages vacances

Diplôme préparé par l'apprenti dans la structure :

BPJEPS Loisirs Tous Publics

« Chez VALVVF, nous avons eu recours à l'apprentissage pour aider nos employés à passer leurs examens. Cela s'inscrit dans une volonté de perfectionnement des animateurs et, par conséquent, dans une optique d'amélioration de la qualité des services proposés à nos clients. De plus, du point de vue des ressources humaines, il me paraît intéressant de fidéliser ces jeunes sur 2 années voire plus dans nos structures. Enfin, financièrement, le contrat d'apprentissage reste très compétitif. Cependant, je souhaiterais une période de pré-apprentissage pour que l'on puisse connaître les jeunes avec lesquels on se lie et savoir si leurs profils correspondent réellement à nos attentes.

Globalement, le bilan que je tire de ces différentes expériences est très satisfaisant : nous avons eu de bons retours de la part de nos directeurs de villages. Mais il faudrait mettre plus en avant l'apprentissage. En effet, ce dispositif souffre d'un déficit d'image alors qu'il est le mieux adapté pour l'insertion professionnelle des jeunes. »

JULIEN - 20 ANS,

Structure employeur : ASM (63)

« Avant, j'étais déjà en apprentissage mais dans un tout autre domaine que le sport. Alors lorsque mon club m'a proposé de signer un contrat d'apprentissage, j'ai tout de suite accepté car cela me semblait naturel de travailler dans le milieu sportif. Je peux donc faire de ma passion – le rugby – un véritable projet professionnel : c'est très motivant et ça me pousse à m'investir à fond.

Je prépare le BE Rugby sur 2 ans et je suis rémunéré durant cette période, ce qui me laisse le temps de bien tout assimiler et de passer mon diplôme dans les meilleures conditions. Ça été dur de se remettre aux études mais on est très bien encadré et les cours couvrent un vaste champ du métier. Je fais même une formation informatique ce qui me donne des outils pour le futur, notamment en matière de recherche d'emplois. Si c'était à refaire, je recommencerais ! »

LAURE - 21 ANS,

Structure employeur : VAL (63)

« Après une mauvaise orientation scolaire, j'ai arrêté l'école à 16 ans. En parallèle, je travaillais en colonie de vacances ce qui m'a donné la fibre de l'animation. C'est à cette occasion que l'on m'a proposé de rentrer en apprentissage Loisirs Tous Publics. Je pensais que l'apprentissage était réservé aux métiers manuels (coiffure, ...) et je ne connaissais pas cette formule pour les métiers de l'animation et du sport. Sur ce point, c'est dommage qu'il n'y ait pas plus d'informations car je suis persuadée que plein de jeunes ignorent qu'ils peuvent accéder à ces métiers par l'alternance. Pour moi, l'apprentissage est bénéfique : je me forme, j'ai une première expérience professionnelle – c'est important pour trouver du boulot – et je suis payée. Cette formation m'a confortée dans mon projet professionnel : l'animation, c'est mon métier ! »

SVETLANA GJORGJEVSKI,

Directrice de l'Association Profession Sport Allier (03)

Domaine d'activités : Mutualisation de l'emploi

Diplôme préparé par l'apprenti dans la structure : BPJEPS Activités Physiques pour Tous

« Le contrat d'apprentissage est une formule intéressante pour tout jeune désireux s'insérer dans la vie professionnelle en alternance. Ce contrat permet aussi au jeune de notre association de formaliser son projet, encadré par un tuteur professionnel. Ils construisent ensemble sous forme de « mutualisation » son futur emploi afin de pérenniser son poste. Notre accueil lui permet aussi de connaître le fonctionnement associatif (la gestion et l'organisation courante de l'association). Les associations du secteur connaissent et utilisent peu ce contrat et nous nous efforcerons, à travers nos interventions, de les informer. »

STÉPHANE PREVORS,

Directeur de l'UCPA (43)

Domaine d'activités : Vacances sportives

Diplôme préparé par l'apprenti dans la structure : BPJEPS Canoë-Kayak

« Pour moi, l'apprentissage est une très bonne formule qui permet de former des jeunes à nos méthodes de travail, à notre politique d'accueil du public et aux exigences sécuritaires relatives à notre activité. L'apprentissage permet également à ces jeunes de se confronter à la réalité de la vie professionnelle de manière progressive, sans être directement parachutés de l'école. Cela amène aussi du sang neuf dans notre structure et nous permet de rester à jour dans nos connaissances.

Le BP Canoë-Kayak exige un niveau technique élevé ce qui restreint le recrutement. C'est dommage car beaucoup de jeunes sont recalés alors qu'ils ont d'autres qualités et que l'excellence technique pourrait venir avec le temps.

Dans notre centre, 3 ex-apprentis sont devenus salariés et l'on compte bien avoir encore recours au contrat d'apprentissage dans l'avenir. »

TEMOIGNAGES EMPLOYEURS

